



Communiqué de presse

Aubervilliers, le 28 octobre 2013

Les procédures de conciliation ouvertes voici plus de 12 mois n'ont pas permis de finaliser un accord avec l'ensemble des créanciers des quatre entités, STS-Group, RISC-Group, DEAL IT et RISC IT Solutions, rendant de facto le montant des passifs exigibles supérieur aux actifs réalisables et disponibles à court terme.

Le Tribunal de Commerce de Nanterre vient d'ouvrir, jeudi 24 octobre, pour ces quatre entités, une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de 6 mois portant au 1^{er} octobre 2013 la date de cessation des paiements.

Les sociétés STS-Group, RISC-Group, DEAL IT et RISC IT Solutions précisent à l'attention de salariés, fournisseurs, clients et autres partenaires économiques que l'activité se poursuit dans ce nouveau cadre juridique. La période d'observation sera mise à profit pour entamer des discussions avec des investisseurs en vue d'assurer la pérennité des opérations.

Le Groupe informera le marché de toutes avancées significatives, un premier point d'étape devant être effectué avec le Tribunal de Commerce le 19 décembre prochain. Dans ce contexte, la cotation des titres STS-Group et RISC-Group reste suspendue.